Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 085-218501443-20261005-05_10_2026_70-DE

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton des Herbiers
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre à 20h00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le mercredi 30 septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présent : 16 Votant : 19

Étaient présents	*RONDEAU Landry, PLUCHON Pierre, MORISSET Mary, MOREAU Lionel, SOULARD Olivier, BEIGNON Alexandre, BADREAU Medhi, BIZON-LIARD Virginie, DEVILLER Nathalie, GUILLET-HAROUDJ Nelly, PINEAU Audrey, Pineau Jérôme, TERRIEN Willy, JULIEN Fabrice, BLOUIN Emilie, JOBERT Elise,*
Absents excusés :	*BEAUNE Alexandra, GUIGNARD Stéphanie, VITALI Pierre*
Pouvoirs :	*BEAUNE Alexandra à RONDEAU Landry, GUIGNARD Stéphanie à SOULARD Olivier, VITALI Pierre à PLUCHON Pierre*
Secrétaire de séance :	*GUILLET-HAROUDJ Nelly*

N° 05-10-2026-70 – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE D'ACCUEIL DE LA MAIRIE - CHOIX ET DÉSIGNATION DES ENTREPRISES RÉALISANT LES TRAVAUX

Monsieur Olivier SOULARD, conseiller délégué en charge de bâtiments, rappelle que depuis plusieurs mois les élus en collaboration avec l'équipe administrative et l'architecte DGA situé 5 rue Georges Legagneux 85500 Les HERBIERS, travaillent sur le projet d'aménagement de l'espace accueil de la mairie.
Afin de permettre la réalisation de ce projet, plusieurs devis ont été sollicités auprès d'entreprises pour les différents travaux et aménagements envisagés. Monsieur Olivier SOULARD présente ensuite les différents projets retenus ainsi que les devis correspondants,

- ✓ Gros œuvre : entreprise FULBAT situé 14 Avenue de la Métairie 85250 SAINT FULGENT pour un montant de 8 536.80 € HT
- ✓ Charpente métallique : entreprise RENOU situé Rue des Vendanges 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 2630 € HT
- ✓ Menuiseries intérieures et agencement : entreprise L'Atelier de Matthieu 5 ZA du Pont Girouard 85250 SAINT ANDRE GOULE D'OIE pour un montant de 19 959.46 € HT
- ✓ Le doublage, l'isolation, les cloisons entreprise ADC RONDEAU situé ZA le Cormier 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 1112.60 euros HT
- ✓ Les plafonds entreprise ADC RONDEAU situé ZA le Cormier 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 2688.39 € HT
- ✓ Le carrelage entreprise ADC RONDEAU situé ZA le Cormier 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 3522.06 € HT
- ✓ La peinture entreprise ADC RONDEAU situé ZA le Cormier 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 3 503.90 € HT
- ✓ La plomberie entreprise CHAIGNEAU LIMOUSIN situé 4, route des Herbiers ZA Les 5 Moulins Nord 85500 BEAUREPAIRE pour un montant de 361.49 € HT
- ✓ Le chauffage et la ventilation plomberie entreprise CHAIGNEAU LIMOUSIN situé 4, route des Herbiers ZA Les 5 Moulins Nord 85500 BEAUREPAIRE pour un montant 6627.61 € HT
- ✓ L'électricité entreprise CHAIGNAEU LIMOUSIN situé 4, route des Herbiers ZA Les 5 Moulins Nord 85500 BEAUREPAIRE pour un montant 7 830.89 € HT

Soit une dépense totale pour le réaménagement de l'espace accueil de la mairie de 56 773.20 € HT

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 085-218501443-20261005-05_10_2026_70-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **CHOISIT** les entreprises telles que citées dans l'énoncé pour un montant total HT de 56 773.20 € HT ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, Madame la première adjointe à signer les devis correspondants ;
- ✓ **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au programme "46" au budget primitif 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,	A Mesnard La Barotière, le 05 octobre 2026 Le Maire : L.RONDEAU Le secrétaire de séance *GUILLET-HAROUDJ Nelly*

MAIRIE DE MESNARD-LA-BAROTIERE (Vendée)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes, 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES Cedex 01 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr (http://www.telerecours.fr).